



Compteur branché sur une pièce louée à une autre personne

Par **lapegouille**, le **18/12/2009** à **12:09**

Bonjour,

nous louons un appartement et une cave dans un bâtiment qui contient 4 appartements et 5 caves. Nous venons de constater que la cave du voisin est branchée électriquement sur notre compteur, donc en résumé nous payons l'électricité de cette cave alors que ce n'est pas la cave que nous louons.

Quels sont nos droits?

que pouvons nous exiger rétroactivement pour des consommations que nous avons payés mais que nous ne pouvons pas déterminer précisément.

Merci par avance pour vos réponses

Bien cordialement

Peggy

Par **jeetendra**, le **18/12/2009** à **12:18**

[fluo]ADIL de l'Aveyron[/fluo]
7, Place Sainte Catherine 12 000 RODEZ

Tél : 05 65 73 18 00

Bureaux ouverts au public :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

- Le Mercredi de 14 h à 17 h

Bonjour, en effet ce n'est pas normal du tout, c'est de l'arnaque, contactez l'Association ADIL à Rodez, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des locataires, ils vous aideront en ce sens, cordialement.